

Question présentée par la députée :
M^{me} Delphine Klopfenstein Brogini

Date de dépôt : 12 décembre 2016

Question écrite urgente

Comment l'Etat entend-il protéger la population de la pollution aux particules fines ? Au lieu de réagir à l'urgence de la pollution, l'Etat a-t-il l'intention de réduire durablement la pollution aux particules fines ?

Début décembre 2016, pendant plus de dix jours, on a frisé le seuil d'alerte de pollution aux particules fines, sans jamais déclencher l'alarme. Pourtant les valeurs sont élevées, durablement élevées, dépassant régulièrement la concentration de 40 unités alors que la limite est posée à 50. La situation n'est pas nouvelle, puisque chaque hiver, à maintes reprises, des pics de pollution aux particules fines sont enregistrés à Genève.

Au-delà de la frontière, à quelques kilomètres de Genève, la réalité est toute autre. L'alarme a retenti sur le sol français, avec elle son lot de mesures anti-pollution, allant de la gratuité des transports publics à Annecy à la fermeture de terrains de football et de rugby dans la commune de Sallanches. On se pose la question : la pollution s'était-elle arrêtée à la frontière genevoise ?

Pendant ce temps, à Genève, tout va bien. 50 000 coureurs de tout âge participent à la traditionnelle et heureuse Course de l'Escalade. Ce jour-là pourtant, la concentration de particules fines était importante ainsi que les jours précédents, quand des milliers de sportifs s'entraînaient dans les rues de Genève.

Pour rappel, les particules fines présentes dans l'atmosphère, sous forme de poussière fine, ont des conséquences extrêmement néfastes sur la santé. Lorsqu'elles sont inhalées, elles se déposent en grande partie dans les voies respiratoires pouvant provoquer de l'asthme ou d'autres maladies respiratoires. Il s'agit d'un problème de santé publique majeur. Chaque année, près de 3000 personnes décèdent en Suisse des causes de la pollution

de l'air sans compter les maladies pulmonaires engendrées chez les enfants et les personnes âgées. La circulation motorisée en est la principale responsable.

Comment l'Etat entend-il protéger la population de la pollution aux particules fines ?

Au lieu de réagir à l'urgence de la pollution, l'Etat a-t-il l'intention de réduire durablement la pollution aux particules fines ?